

Le passage des Dialogues de saint Grégoire relatif à la procession du Saint- Esprit

In: Échos d'Orient, tome 11, N°73, 1908. pp. 321-331.

Citer ce document / Cite this document :

Jugie Martin. Le passage des Dialogues de saint Grégoire relatif à la procession du Saint- Esprit. In: Échos d'Orient, tome 11, N°73, 1908. pp. 321-331.

doi : 10.3406/rebyz.1908.3756

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1908_num_11_73_3756

LE PASSAGE DES DIALOGUES DE SAINT GRÉGOIRE RELATIF A LA PROCESSION DU SAINT-ESPRIT

De tous les ouvrages de saint Grégoire le Grand, il n'en est pas de plus célèbre que les *Dialogues*. Composés en 593, alors que saint Grégoire était déjà pape, ils furent traduits en grec, un siècle et demi plus tard, par le pape Zacharie (741-752) (1), né de parents hellènes, dans l'Italie méridionale, et très versé, d'après le témoignage de Jean Diacre, dans les lettres grecques et latines (2). C'est cette traduction qui a valu à saint Grégoire le surnom de « ὁ Διάλογος » que lui donnent les Grecs : elle aussi qui, avec la traduction du *Liber Regulae pastoralis* faite par Anastase II d'Antioche (599-609) (3), a contribué à l'établissement de son culte dans les diverses Eglises orientales (4). Très intéressante pour le philologue, à cause des nombreux néologismes qu'on y rencontre, et que du Cange a soigneusement recueillis dans son *Glossarium mediae graecitatis*, elle n'est rien moins que servile, et si elle rend bien en général la pensée de l'original, elle abonde en divergences de détail. Parmi celles-ci il en est une qui a

toute une histoire, et très ancienne. s'agit d'un passage relatif à la procession du Saint-Esprit, qui se trouve au dernier chapitre du deuxième livre des *Dialogues*, consacré tout entier à la vie de saint Benoît. Ce passage, dans le texte original, est ainsi conçu :

Ipsa quoque Veritas, ut fidem discipulis augetet, dixit : *Si non abiero, Paracletus non veniet ad vos.* (Joan. xvi, 7.) Cum enim constet quia Paracletus Spiritus a Patre semper procedat et Filio, cur se Filius recessurum dicit, ut ille veniat, qui a Filio nunquam recedit? (1)

La traduction grecque se présente sous la forme suivante :

Ἡ αὐτή ἢ Ἀλήθεια ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστός, ἵνα πίστιν τοῖς μαθηταῖς προσθῆι, εἶπεν· « Εἰ μὴ ἐγὼ ἀπέλθω, ὁ παράκλητος οὐκ ἔρχεται πρὸς ὑμᾶς ». Φανερόν οὖν ὑπάρχει ὅτι τὸ παράκλητον Πνεῦμα ἐκ τοῦ Πατρὸς προέρχεται, καὶ ἐν τῷ Υἱῷ διαμένει. Τίνος οὖν χάριν ἑαυτὸν ὁ Υἱὸς προσεῦθῆναι λέγει, ἵνα ἐκεῖνος ἔλθῃ ὅστις οὐδέποτε ἀπ' αὐτοῦ ἐχωρίσθη (2).

Le texte latin déduit l'immanence du Saint-Esprit dans le Fils de sa procession éternelle (*semper procedat*) du Père et du Fils. La version grecque ne traduit pas *semper* et affirme simplement que le Saint-Esprit sort du Père, *προέρχεται ἐκ τοῦ Πατρὸς*, et qu'il se repose dans le Fils, *ἐν τῷ Υἱῷ διαμένει*. Sommes-nous en présence d'une divergence purement verbale ou y a-t-il opposition réelle dans le fond? Une chose tout d'abord est incontestable : c'est que les deux formules cadrent parfaitement l'une et l'autre avec le contexte. Saint Grégoire se demande en effet comment Notre-Seigneur a pu dire à ses apôtres : *Si je ne m'en vais pas, le Paraclét ne viendra pas vers vous*, alors qu'il est clair que le Fils et le Saint-Esprit n'ont jamais pu être séparés

(1) C'est ce qu'attestent : 1° un manuscrit de la traduction grecque, daté de l'an 800, le *Vaticanus* 1666, dont il sera parlé plus loin ; 2° Anastase le Bibliothécaire, dans la *Vie du pape Zacharie*, MIGNÉ, P. L., t. CXXXVIII, col. 1060-1061 ; 3° Jean Diacre, dans la *vie de saint Grégoire le Grand*, P. L., t. LXXV, col. 225 ; 4° Photius, dans sa *Bibliothèque*, cod. 252, P. G., t. CIV, col. 95-100. Ce dernier, suivi par l'auteur anonyme de la préface grecque aux *Dialogues*, P. L., t. LXXVII, col. 147, déclare qu'il s'est écoulé cent soixante-cinq ans entre la composition des *Dialogues* et leur traduction par saint Zacharie. Jean Diacre, lui, parle de cent soixante-quinze ans. Mais aucune de ces données n'est exacte. Les *Dialogues* n'ayant pas été écrits avant 593 et le pape Zacharie étant mort en 752, l'intervalle a été tout au plus de cent cinquante-huit ans.

(2) *Græco latinoque sermone doctissimus*, JEAN DIACRE, loc. cit.

(3) Cette traduction fut faite sur la demande de l'empereur Maurice, P. L., t. LXXVII, col. 1.

(4) S. Grégoire est célébré par les Grecs, les Syriens et les Maronites le 12 mars, par les Coptes, le 1^{er} mars. NILLES, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesie*, t. I, p. 121, 472, 487 ; t. II, p. 716.

(1) MIGNÉ, P. L., t. LXVI, col. 204.

(2) *Ibid.*, col. 203.

l'un de l'autre. Or, cette union indissoluble du Fils et du Saint-Esprit est exprimée directement par le texte grec « ἐν τῷ Υἱῷ διαμένει », et équivalentement par l'original *semper procedit a Filio*. Pour le Saint-Esprit, procéder *toujours* du Fils, c'est lui être toujours uni, car les processions divines sont immanentes.

Les deux formules disent donc que le Saint-Esprit est, demeure dans le Fils, mais donnent-elles de cette immanence la même raison? Si, d'après le texte latin, cette immanence découle de la procession éternelle, la traduction grecque semble au premier abord ne pas renfermer cette idée et affirmer simplement le fait, sans en donner d'explication. Or, le Saint-Esprit est uni au Fils, non seulement à cause de la procession, mais aussi à cause de la consubstantialité et de la circumincession. Sans doute la circumincession est une conséquence de la consubstantialité, et celle-ci suppose à son tour la procession, puisque ce sont les relations d'origine qui fondent la distinction des personnes; mais cet enchaînement, les Grecs, depuis Photius, ne l'admettent pas (1). Il paraît dès lors difficile d'utiliser contre eux le texte grec des *Dialogues* en faveur de la procession *ab utroque*. Aussi bien, les théologiens catholiques n'y ont-ils jamais eu recours dans ce but; ils ont dû plutôt se tenir sur la défensive, depuis que Photius s'est avisé de s'en emparer pour ranger au nombre des partisans de sa doctrine saint Grégoire et saint Zacharie. Voici en effet ce qu'on lit au chapitre LXXXIV de la *Mystagogie du Saint-Esprit*:

Comment passerai-je sous silence les pontifes romains Grégoire et Zacharie, ces hommes illustres par leurs vertus qui édifièrent leur troupeau par leurs enseignements pleins de la divine sagesse, qui brillèrent même par le don des miracles? Bien que ni l'un ni l'autre n'ait assisté à un concile œcuménique, tous les deux cependant, à l'exemple de leurs pré-

décesseurs (1), ont enseigné avec éclat que le Saint-Esprit procède du Père. Grégoire florissait peu de temps après le VI^e concile. Quant à Zacharie, il parut cent soixante-cinq ans après (2).... Ces deux hommes divins, à la fin du second *Dialogue*, déclarent, l'un en latin, l'autre dans sa traduction grecque, que *le Saint-Esprit procède du Père et demeure dans le Fils*, τὸ παράκλητον Πνεῦμα τοῦ Πατρὸς προέρχεται καὶ ἐν τῷ Υἱῷ διαμένει (3).

Dans les deux chapitres qui suivent, Photius rapproche de la formule « Ἐν τῷ Υἱῷ διαμένει » le passage de l'Évangile: *Vidi Spiritum descendantem quasi columbam de caelo et mansit super eum*, ἐπ' αὐτόν (Joan. 1, 32), puis, après avoir affirmé qu'il y a équivalence entre « ἐπ' αὐτόν » et « ἐν αὐτῷ », il se retourne triomphalement contre les Latins pour leur dire que si saint Paul appelle le Saint-Esprit *Esprit du Fils*, c'est, non parce qu'il procède de lui, mais parce qu'il demeure en lui. Et par trois fois, en guise de refrain de victoire, il rappelle à ses adversaires, pour les couvrir, dit-il, de confusion et fermer leur bouche impudente, que Grégoire et Zacharie ont dit: τὸ Πνεῦμα ἐν τῷ Υἱῷ μένει (4).

Il serait trop long de relever toutes les faussetés, de réfuter tous les sophismes qui se trouvent ici accumulés. Remarquons seulement que l'hérésiarque applique au texte des *Dialogues* sa règle habituelle d'herméneutique, qui consiste à entendre de la procession *a Patre solo* tout passage qui affirme simplement la procession *a Patre* et à passer sous silence, soit par ignorance, soit par mauvaise foi, les témoignages patristiques qui condamnent clairement sa doctrine. Voyez quel est le pro-

(1) Ces prédécesseurs qui auraient enseigné la procession *a Patre solo* sont Damase, Célestin, Léon le Grand, Vigile et Agathon. Inutile de faire remarquer que l'affirmation n'est pas plus exacte pour ce qui regarde ces papes que pour Grégoire et Zacharie.

(2) Photius est ici un peu brouillé avec l'histoire. Il fait vivre saint Grégoire après le VI^e concile et il trouve malgré cela un intervalle de 165 ans entre lui et le pape Zacharie.

(3) *Mystagogie du Saint-Esprit*, 84, édit. Hergenröther. Ratisbonne, 1857, p. 87-90.

(4) *Ibid.*, p. 91-94.

(1) D'après la conception photienne, le Saint-Esprit est distinct du Fils, non pas parce qu'il procède de lui, mais parce qu'il procède du Père d'une autre manière que lui.

cédé qu'il suit pour mettre le pape saint Grégoire de son côté. Il commence par supposer que le texte latin des *Dialogues* est identique à la traduction grecque, supposition fautive, comme nous le montrerons tout à l'heure, quoique excusable dans une certaine mesure, dans le cas plus que probable où il n'aura connu que le texte de saint Zacharie. Il insinue ensuite qu'il connaît d'autres ouvrages de saint Grégoire, traduits en grec par le même Zacharie (1), et qui évidemment, d'après lui, ne contredisent pas la procession *a Patre solo*. Cette enquête sommaire lui suffit pour affirmer absolument que le grand pape est de son avis. Or, s'il avait lu les *homélies* de ce dernier sur l'Évangile, ces homélies que dans sa jeunesse il déclarait édifiantes (ψυγγοφελείς) sans jamais les avoir parcourues (2), il aurait trouvé, à la XXVI^e, le passage suivant, qui condamne avec une clarté qui ne laisse place à aucune équivoque sa théorie trinitaire :

Quia Filius amatur a Patre, et tamen ad passionem mittitur, ita et discipuli a Domino amantur, qui tamen ad passionem mittuntur in mundum. Itaque dicitur: *Sicut misit me Pater et ego mitto vos* (Joan. xx, 21), id est, ea vos caritate diligo, cum inter scandala persecutorum mitto, quâ me caritate Pater diligit, quem venire ad tolerandas passiones fecit. *Quamvis mitti etiam juxta naturam divinam possit intelligi, eo enim ipso a Patre Filius mitti dicitur, quo a Patre generatur.* Nam sanctum quoque Spiritum, qui cum sit æqualis Patri et Filio, non tamen incarnatus est, idem se Filius mittere perhibet, dicens: *Cum venerit Paraclitus, quem ego mittam vobis a Patre.* (Joan. xv, 26.) Si enim mitti solummodo incarnari deberet intelligi, sanctus procul dubio Spiritus nullo modo diceretur mitti, qui nequaquam incarnatus est. *Sed ejus missio ipsa processio est, quâ de Patre procedit et Filio. Sicut itaque Spiritus mitti dicitur, quia procedit, ita*

Filius non incongrue mitti dicitur quia generatur (1).

Dans les *Morales*, la procession *ab utroque* est affirmée à plusieurs reprises. Au livre I^{er}, ch. xxii, saint Grégoire écrit :

Peractis conviviis, holocaustum Job pro filiis obtulit, quia pro apostolis de prædicatione redeuntibus, Patrem Redemptor exoravit. Bene autem mittendo sanctificare dicitur, *quia dum Spiritum sanctum, qui a se procedit, discipulorum cordibus tribuit, quidquid culpæ inesse potuit emundavit* (2).

Au livre II, ch. LXVI, le saint docteur interprète d'une toute autre manière que Photius la descente du Saint-Esprit sur Notre-Seigneur, au moment de son baptême. Voici ce beau passage qui suffirait à lui seul à renverser toute l'argumentation du sophiste retors :

Bene in Evangelio scriptum est: *Super quem videris Spiritum descendantem et manentem super eum, hic est qui baptizatus.* (Joan. i, 33.) In cunctis namque fideles Spiritus venit, sed in solo mediatore singulariter permanet, *quia ejus humanitatem nunquam deseruit ex cujus divinitate procedit.* In illo igitur manet, qui solus et omnia semper potest.... Mediator autem Dei et hominum homo Christus Jesus, *in cunctis eum et semper et continue habet præsentem, quia et ex illo idem Spiritus per substantiam profertur*.... Dissimiliter ergo Spiritus in illo manet a quo per naturam nunquam recedit (3).

On lit au livre V, ch. xxxvi :

Quid per vocem auræ lenis nisi cognitio Sancti Spiritus designatur, *qui de Patre procedens et de eo quod est Filii accipiens, nostræ tenuiter notitiæ infirmitatis infunditur?* (4).

Enfin, le livre XXX, ch. iv, renferme un témoignage on ne peut plus explicite.

(1) Ἄλλα τε τῶν ἱερῶν γραμμάτων τοῦ ἱεροῦ Ἰρηγορίου διὰ τῆς ἑλλάδος εἰς τὴν οἰκουμένην ἀπήχθησε σάλπιγγος. *Mystag.*, *ibid.*, p. 88. Photius répète la même chose dans la *Bibliothèque*, cod. 252, *P. G.*, t. CIV, col. 100. Il est le seul à parler de ces autres traductions du pape Zacharie. Les sources latines les ignorent absolument, preuve qu'elles n'ont jamais existé.

(2) *Bibliothèque*, *loc. cit.*, col. 97.

(1) *P. L.*, t. LXXVI, col. 1198. Passage cité par Théodulphe, *De Spiritu Sancto*, *P. L.*, t. CV, col. 269; par Enée de Paris, *Liber adv. Græcos*, *P. L.*, t. CXXI, col. 711; par Alcuin, *Lib. de Spir. Sancto*, *P. L.*, t. CI, col. 75, et par les moines du Mont des Oliviers, *P. G.*, t. XCIV, col. 207.

(2) *P. L.*, t. LXXV, col. 541.

(3) *P. L.*, t. LXXV, col. 598-600. Cité par Théodulphe et Enée.

(4) *Ibid.*, col. 715. Cité aussi par Théodulphe et Enée.

Palam quippe de Patre annuntiare se asserit, quia per patefactam tunc majestatis suæ speciem et quomodo ipsi gignentis non impariatur, *et quomodo utrorumque Spiritus, utriusque coæternus, procedat ostendit*. Aperte namque tunc videbimus quomodo hoc quod oriendo est ei de quo oritur subsequens non est, *quomodo is qui per processionem producit a profertibus non prœitur* (1).

Jean Diacre, dans sa *Vie de saint Grégoire*, donne le texte du symbole que ce pape professa au début de son pontificat. La doctrine sur la Trinité y est exprimée de la manière suivante :

Credo in unum Deum omnipotentem, Patrem et Filium et Spiritum Sanctum, tres personas, unam substantiam, Patrem ingenitum, Filium genitum, *Spiritum vero sanctum, nec genitum nec ingenitum, sed coæternum, de Patre et Filio procedentem* (2).

Comme il le dit dans sa préface (3), Jean Diacre écrivit la vie de saint Grégoire sur la demande du pape Jean VIII (872-882), qui publia lui-même l'ouvrage quand il fut terminé. Remarquons en passant que celui que Photius appelle *son Jean* (4), celui par qui les schismatiques ont fait condamner le *Filioque* comme un blasphème dans une lettre dont l'un d'eux garde la paternité (5), avait sur la procession du Saint-Esprit la même doctrine que saint Grégoire, puisqu'il a approuvé et publié lui-même l'ouvrage qui renferme le symbole précédent et où se lit aussi l'accusation portée par Jean Diacre contre les Grecs d'avoir effacé le nom du Fils dans le texte grec des *Dialogues* dont nous nous occupons (6).

(1) *P. L.*, t. LXXVI, col. 533-534.

(2) *Vita S. Gregorii*, l. II, 2, *P. L.*, t. LXXV, col. 87-88.

(3) *Ergo sollicitior factus ad cætera, pauca de multis, te incentore, te præceptore, te fautore, teque judice colligens in libris quatuor auxiliante Domino, coarctavi*. *Ibid.* col. 61.

(4) *Mystagogie*, 89, p. 99.

(5) Cette lettre commence par « Οὐκ ἀγνοεῖν ». On peut la lire dans MANSI, *Ampl. Coll. Concil.*, t. XVII, col. 525. Pour la discussion de son authenticité, voir HERGENROTHER, *Photius*, t. II, p. 541 et suiv.

(6) *Quamvis astuta Græcorum perversitas, in commemoratione Spiritus Sancti a Patre procedentis, nomen Filii suaptim radens abstulerit*, *P. L.*, t. LXXV, col. 225. Cer-

Depuis Photius, les Grecs ne semblent pas avoir poussé plus loin que lui leurs recherches sur la doctrine de saint Grégoire. Pendant tout le moyen âge, ils continuèrent de compter ce pape parmi les adversaires de la procession *ab utroque*, en se basant toujours sur le « Ἐν τῷ Ἰϋϋ διαμένει » des *Dialogues*. Au XVI^e siècle, Jérémie II y faisait appel pour répondre aux théologiens de Tubingue (1); au XVIII^e, Théophane Prokopovitch, qui cependant devait en savoir long sur la doctrine latine pour avoir fait ses études au collège grec de Saint-Athanase, rééditait encore la calomnie de Photius contre saint Grégoire (2), et, au XIX^e, Macaire n'a pas manqué de suivre cet exemple (3). Quant à la liturgie grecque, elle célèbre en termes magnifiques comme le *successeur de Pierre le Coryphée*, comme *l'évêque de la première de toutes les Eglises*, comme *le flambeau qui a illuminé l'univers entier des rayons de sa doctrine* (4), celui que Photius appelait *l'admirable Grégoire* (5) et qui a enseigné d'une manière si explicite aussi bien la *procession ab utroque* que la primauté de l'évêque de Rome. Les Orthodoxes se sont-ils jamais douté qu'en faisant ainsi l'éloge de saint Grégoire ils prononçaient leur propre condamnation?

* *

Ce qui vient d'être dit suffit largement à disculper saint Grégoire de toute attache à l'hérésie photienne; il nous reste maintenant à justifier saint Zacharie. Mais

tains théologiens orthodoxes ont avancé tout à fait gratuitement que ce passage avait été interpolé.

(1) II. Rép. aux théologiens de Tubingue, GÉDEON DE CHYPRE, *Κρίτης τῆς ἀληθείας*. Leipzig, 1758, t. I, p. 159.

(2) *Theologia dogmatica*. Leipzig, 1782, t. I, p. 1010.

(3) *Théologie dogmatique orthodoxe traduite par un Russe*, t. I^{er}, p. 373.

(4) Ἱερώτατε ποιμήν, τοῦ κορυφαίου γέγονας καθέδρας καὶ τοῦ ζήλου διάδοχος.... Ἐκκλησιῶν σε κολπωσαμένη ἢ πρώτη πᾶσαν ὑψηλὸν κατάρδει τοῖς ῥεύμασι τῶν εὐσεβωρῶτων δογμάτων σου. Χαίροις, θεοσεβείας λαμπτήρ, ὁ ταῖς ἀκτίσι τῶν λόγων σου φωτίσας τὴν οἰκουμένην. Extrait d'un canon pour la fête de saint Grégoire. On ne le trouve plus dans les livres liturgiques actuels. Cf. NILLES, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ*, t. I, col. 121.

(5) *Bibliothèque*, cod. 252, *P. G.*, t. CIV, col. 95.

vraiment, a-t-il besoin de justification? Dire que le *Saint-Esprit procède du Père et qu'il se repose dans le Fils*, est-ce nier le dogme catholique? Evidemment non. Un grand nombre de Pères, parmi ceux qui ont enseigné explicitement la procession *ab utroque*, ont aussi employé quelquefois la formule du texte grec des *Dialogues*, preuve que l'une et l'autre manière de s'exprimer ne se contredisent pas. Nous n'en finirions pas, si nous voulions apporter ici tous les témoignages patristiques qui le démontrent. Rappelons seulement le texte de saint Grégoire cité plus haut sur le *Vidi spiritum descendantem et manentem super eum*, et celui-ci de Vigile de Tapse :

Quod idem Spiritus Filii sit, multis scripturarum testimoniis probavimus, et quod totus maneat in Filio : et sicut procedit a Deo Patre, ita procedit a Filio, ut tota Trinitas unus credatur Deus (1).

Plusieurs Pères grecs, et en particulier saint Cyrille d'Alexandrie, déclarent aussi, souvent dans la même phrase, que le Saint-Esprit vient du Fils et qu'il se repose en lui (ἐξ αὐτοῦ καὶ ἐν αὐτῷ). Nous aurons tout à l'heure l'occasion de citer quelques passages.

Jean Veccos avait une autre manière de répondre à Photius. Il faisait remarquer que, du propre aveu de ce dernier, le verbe « προέρχεται » est synonyme de ἐκπορεύεται, et cette constatation lui servait à réfuter les subtilités de certains théologiens grecs, qui, tout en admettant que le Saint-Esprit « προέρχεται ἐκ Πατρὸς καὶ Υἱοῦ », accusaient d'impiété ceux qui disaient « ἐκπορεύεται ἐκ Πατρὸς καὶ Υἱοῦ » (1). Le même auteur mettait aussi à nu le sophisme de Photius dans l'interprétation du texte de saint Jean : *Vidi spiritum descendantem et manentem super eum*, en citant ces paroles de saint Athanase :

(1) P. L., t. LXII, col. 300-301.

(2) *Refutatio photiani libri de Spiritu Sancto*, P. G., t. CXLII, col. 842. Veccos répond de la même manière à André Camateros qui, lui aussi, objectait aux catholiques le passage des *Dialogues* : *In Camateri animadversiones*, P. G., *ibid.*, col. 607.

« Ἐξ αὐτοῦ οὖν [τοῦ Υἱοῦ] εἰς αὐτὸν κατέρχεται [τὸ Πνεῦμα], ἐκ τῆς θεότητος αὐτοῦ εἰς τὴν ἀνθρωπότητα αὐτοῦ » (1).

Ces réfutations sont excellentes et suffisent à montrer l'inanité des arguments photiens; mais il reste toujours un point délicat à éclaircir : Comment expliquer la divergence entre la traduction grecque et l'original latin? Tel est le problème que se posent les théologiens latins depuis le IX^e siècle. Jusqu'ici, des solutions possibles toutes, sauf une, ont été proposées. Certains ont, à la suite de Jean Diacre (2), accusé les Grecs schismatiques d'avoir falsifié le texte du pape Zacharie; tels le savant Petau (3), et tout récemment M. Snopek, qui a cru pouvoir fixer la date de l'interpolation après la célèbre querelle qui, en 809, mit aux prises les moines Bénédictins du Mont des Oliviers et les moines grecs de Saint-Sabas (4).

D'autres, d'accord avec le proverbe qui dit qu'on ne prête qu'aux riches, ont prononcé le nom de Photius et ont mis la falsification à son compte. Une de plus, une de moins, cela ne saurait augmenter ni diminuer une réputation par ailleurs bien établie. Cette hypothèse semble avoir été émise pour la première fois par le mauriste, auteur de la préface aux *Dialogues*, dans l'édition bénédictine des œuvres de saint Grégoire. Rappelant l'éloge que fait Photius dans sa *Bibliothèque* des ouvrages du grand pape, et en particulier des *Dialogues*, il insinue que déjà à cette époque l'hérésiarque fourbisait ses armes contre les Latins (5). Scipion Maffei (6) et Hergenroether (7) ont montré tout ce qu'il y avait d'inva-

(1) *De Incarnatione Domini et contra Arianos*, P. G., t. XXVI, col. 997.

(2) P. L., t. LXXV, col. 225, passage cité plus haut.

(3) *De Theologicis dogmatibus*, lib. VII, de Trinitate, cap. VIII, 6, éd. d'Anvers, 1700, t. II, p. 392.

(4) *Acta primi conventus Velehradensis*, Prague, 1908, p. 92.

(5) P. L., t. LXXVII, col. 145.

(6) *Notes à la vie de saint Zacharie*, P. L., t. CXXVIII, col. 1079-1080.

(7) HERGENROETHER, *Photius*, t. II, p. 546, n. 111; t. III, p. 427; note à l'édition de la *Mystagogie du Saint-Esprit*, p. 91.

blable dans cette supposition. La *Bibliothèque* est une œuvre de jeunesse (1), et, au moment où il la rédigeait, Photius n'avait certainement pas dans son horizon la procession *a Patre solo*. Dans l'Encyclique de 867 aux patriarches d'Orient, il ne songe pas encore à faire patronner son hérésie par les Pontifes romains. Ce n'est que dans la *Mystagogie du Saint-Esprit*, composée dans les dernières années de sa vie et après la mort du pape Jean VIII (882), qu'il ose pousser l'audace jusque-là. Aussi voyons-nous Jean Diacre, qui écrivait vers 875, porter une accusation générale contre les Grecs, sans préciser davantage. Ces bonnes raisons n'ont pas convaincu Franzelin, qui, dans son *Examen de la doctrine de Macaire* (2), continue de croire à la culpabilité de Photius.

Frappé de l'adaptation parfaite de la traduction grecque au contexte, Le Quien a accordé ses préférences à celle-ci (3). Il suivrait de là que l'altération de l'original serait l'œuvre, consciente ou non, des copistes latins.

Sans aller jusque-là, Hergenrœther ne trouve pas suffisamment fondée l'accusation lancée par Jean Diacre contre les Grecs, et il insinue que les manuscrits de l'original pouvaient renfermer des variantes. Le pape Zacharie serait tombé sur un manuscrit portant la leçon suivante : *Spiritus Sanctus procedit a Patre et manet in Filio* (4).

Une autre solution, à laquelle jusqu'ici personne n'a songé, ou du moins n'a osé s'arrêter, demeure possible. Elle consiste à dire que le pape Zacharie a lui-même modifié à dessein la formule de l'original. Or, d'après nous, cette solution, si étrange qu'elle puisse paraître, est la seule vraie. Voici nos preuves :

Tout d'abord, l'opinion de Le Quien et

l'hypothèse d'Hergenrœther sont de pures suppositions dénuées de tout fondement positif. En effet, les manuscrits les plus anciens du texte original portent tous la leçon actuelle. On n'en cite aucun qui concorde avec la traduction grecque. Les éditeurs mauristes ont collationné vingt-cinq de ces manuscrits (1), dont plusieurs remontent au ix^e siècle, et ils déclarent n'avoir trouvé aucune variante sur le passage en question.

Le B. 159 de la bibliothèque ambrosienne leur a échappé ; il mérite cependant une mention spéciale à cause de son ancienneté. Ce manuscrit, en effet, est dû à la plume d'un certain *Georgione*, qui travaillait au compte d'Anastase, abbé de Bobbio en 747, c'est-à-dire en plein pontificat de saint Zacharie. Grâce à l'obligeance de M. A. Ratti, qu'il nous est doux de remercier ici, nous pouvons mettre sous les yeux du lecteur la leçon de cet oncial, le doyen, à notre connaissance, des manuscrits latins des *Dialogues* :

Unde ipsa quoque veritas ut fidem *discipulis* augeter dixit, si non abiero paraclitus non *venit* ad vos. Cum enim constet quia paraclitus Spiritus *ex* patre semper procedat et filio, *cor* se filius recessurum dicit ut ille veniat qui a filio numquam recedit (2).

Sauf la différence d'orthographe de *discipulis* et de *cur* et la substitution de *venit* à *veniet*, de *ex patre* à *a patre*, c'est exactement le texte reçu, que nous avons donné au début.

Un autre témoignage, très ancien lui aussi et nullement suspect, vient corroborer celui-ci. Dans leur lettre au pape Léon III, écrite en 809, les moines Bénédictins du Mont des Oliviers racontent avec une naïveté charmante comment, pour défendre leur orthodoxie attaquée, ils ont montré à leur adversaire, Jean le Sabaïte, plusieurs passages patristiques favorables à la procession *ab utroque*. Une de ces citations se trouve *in Dialogo*

(1) HERGENRÖTHER, *Photius*, t. III, p. 14.

(2) *Examen doctrinæ Macarii Bulgakov de processione Spiritus Sancti*. Prati, 1894, p. 108.

(3) *Quod vero spectat ad Gregorii locum qui habetur in Dialogis*, l. II, c. xxxviii, *sincerus dicam, magis aridere lectionem quam præfert græca translatio*. *Dissert. Damascen.* I, c. xxii, *P. G.*, t. XCIV, col. 217-218.

(4) *Photius*, t. II, p. 547. e) note.

(1) *Præfatio ad Dial.*, *P. L.*, t. LXXVII, col. 145.

(2) *Ambros. B.* 159, fol. 91.

quem nobis vestra sanctitas dare dignata est (1). Il s'agit évidemment des *Dialogues* de saint Grégoire et du texte dont nous nous occupons, puisqu'il est le seul de tout l'ouvrage qui se rapporte à la procession du Saint-Esprit. L'exemplaire donné aux moines par saint Léon III concordait donc avec la leçon des manuscrits connus. Aussi bien le moine grec ne put-il y contredire et n'eut-il d'autre ressource que de déclarer que les ouvrages du seigneur Grégoire ne devaient pas être acceptés (2).

Quelque soixante ans plus tard, Jean Diacre, écrivant à Rome la vie de saint Grégoire, sur l'ordre de Jean VIII, lisait comme nous dans les *Dialogues* que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et il accusait les Grecs d'avoir effacé le nom du Fils dans la traduction grecque (3).

En voilà assez, croyons-nous, pour convaincre les plus difficiles que le texte original n'a jamais subi d'altération. Nous devons maintenant faire la même preuve pour la traduction grecque. C'est encore aux manuscrits que nous allons la demander.

De même qu'on n'a jamais produit de manuscrit latin portant une leçon conforme au texte grec, de même aussi n'a-t-on jamais vu de manuscrit grec d'accord avec l'original. Cette seule constatation permet déjà de classer dans la catégorie des suppositions pures les accusations lancées contre les Grecs en général ou contre Photius en particulier. Un manuscrit de la Vaticane, daté de l'an 800, nous autorise à aller plus loin et à déclarer que ces accusations sont sûrement fausses.

Il s'agit du *Vaticanus* 1666 dont M^{gr} Batiffol a donné une description détaillée dans le tome VIII des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome (1888), p. 300-306. Je

(1) Un fragment de la lettre de ces moines est donné par Le Quien, *Dissert. Damascen.* I, c. XIII, P. G., t. XCIV, col. 207, 214.

(2) *Et de domino Gregorio dicit quod non sint recipiendi ejus libri.* Ibid.

(3) P. L., t. LXXV, col. 225.

résume ici ses indications : Le *Vaticanus* 1666, relié aux armes de Grégoire XV (1621-1623), est entré à la Vaticane sous Paul V. Il venait du monastère de Grotta Ferrata qui le tenait lui-même du monastère grec de Sainte-Marie du Patir de Rossano, en Calabre. A la fin du x^e siècle ou au commencement du xi^e, notre manuscrit était entre des mains grecques; auparavant, il était entre des mains latines, comme le prouve le *pascalion* en beaux caractères lombards du x^e siècle, qui se lit au fol. 42, resté primitivement en blanc. Le scribe qui l'a copié était latin ou latinisant. Fol. 41', à la fin du premier livre des *Dialogues*, il écrit en caractères grecs l'invocation latine *Domine salvum conserva me*. A la fin du second livre, fol. 32, il mêle le latin au grec dans la même phrase : *Ora pro me τοῦ παράκλητος ὅτι δύστηνός εἰμι*. La souscription, à la fin du quatrième livre, fol. 185', est ainsi conçue : *Ce volume a été achevé le 21 avril de l'an 6308 (800)*.

Il n'y a, dit M^{gr} Batiffol, qu'une provenance qui puisse s'accorder avec ces données : il faut admettre que notre manuscrit vient de Rome, comme nous savons qu'il en venait aisément de Rome à Rossano, au temps de saint Nil..... La calligraphie vient confirmer cette vue. L'onciale de notre scribe n'a rien de l'onciale grecque de la fin du viii^e et du commencement du ix^e siècle..... Elle rappelle plutôt la calligraphie des manuscrits latins en onciale, dite *romaine*. On n'aura qu'à comparer, pour s'en convaincre, le *Vaticanus* 1666 avec l'*Ambrosianus* B. 159 (celui-là même dont nous parlions tout à l'heure).

Or, comment est conçu le passage relatif à la procession du Saint-Esprit dans ce manuscrit copié à Rome par une main latine, en l'an 800, c'est-à-dire quarante-huit ans après la mort de saint Zacharie? Ici encore des yeux amis, ceux de mon aimable confrère, le P. Arthur Déprez, ont lu pour moi. Et qu'ont-ils lu? Exactement ce que nous lisons dans l'édition bénédictine et ce que lisait Photius.

Φανερόν ὄν ὑπάρχει ὅτι τὸ παράκλητον

Πνεῦμα ἐκ τοῦ Πατρὸς προέρχεται καὶ ἐν τῷ Υἱῷ διαμένει (1).

Ce témoignage, vu sa date et son origine, nous paraît péremptoire. La traduction grecque des *Dialogues* n'a subi aucune interpolation. C'est le pape Zacharie lui-même qui a modifié à dessein la formule employée par saint Grégoire.

*
**

Nous voulions justifier le pape Zacharie, et voilà, semble-t-il, que nous avons abouti à le mettre en assez fâcheuse posture. Sans doute, comme nous l'avons établi plus haut, la formule *Spiritus a Patre procedit et in Filio manet*, prise en elle-même, n'a rien de contraire au dogme catholique. Mais on peut se demander pourquoi l'illustre traducteur n'a pas jugé à propos d'employer la formule du texte original. Serait-ce qu'il la trouvait inexacte? La difficulté est sérieuse et mérite attention. Est-elle insoluble? Nous ne le croyons pas.

Qu'on veuille bien se rappeler tout d'abord que Zacharie était un Grec et un Grec très versé dans la littérature de l'Orient. D'après Jean Diacre, il était *græco sermone doctissimus* (2); d'après Anastase le Bibliothécaire : *suo prudentissimo studio quatuor dialogorum libros de latino in græco transtulit eloquio* (3). Un acrostiche placé en tête du *Vaticanus* 1666 l'appelle « ὁ Πάνσοφος Ζαχαρίας ». Or, quelqu'un qui connaissait jusque dans ses nuances les plus délicates la théologie trinitaire de l'Orient, telle qu'elle venait de se fixer dans la *Foi orthodoxe* de saint Jean Damascène, ne pouvait écrire, sans choquer ses lecteurs grecs et s'exposer à soulever leurs protestations : « Τὸ Πνεῦμα προέρχεται ἐκ τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ »..... Ces protestations se seraient produites d'autant plus facilement et auraient été d'autant plus dangereuses qu'à l'époque du pape Zacharie il y avait rupture ouverte entre

l'Orient et l'Occident à cause de la querelle iconoclaste qui battait alors son plein.

Un incident qui s'était passé cent ans auparavant, pendant la controverse monothélite et que saint Zacharie ne devait pas ignorer, peut servir à expliquer la conduite de ce Pape et faire ressortir sa prudence. Dans une de ses lettres synodiques relative au monothéisme, le pape saint Théodore (642-649) avait dit que le *Saint-Esprit procède du Père et du Fils*. Cette formule, qui avait été rendue en grec par : « Τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐκπορεύεται ἐκ τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ », les monothélites de Constantinople s'en emparèrent pour faire au Pontife romain un procès d'orthodoxie. Un saint prêtre de Chypre, nommé Marin, fut ému de ce reproche, et il demanda des explications à saint Maxime. Celui-ci s'empressa de les lui donner et il le fit dans les termes suivants :

Les Romains ont présenté les textes des Pères latins qui parlent comme eux, et, de plus, ils ont cité un passage de Cyrille d'Alexandrie, tiré de ses savants commentaires sur l'Évangile de saint Jean. Par ces témoignages, ils ont prouvé qu'ils ne font pas du Fils le principe, *αἰτίον*, du Saint-Esprit. Car ils savent que l'unique principe du Fils et de l'Esprit est le Père, de l'un par génération, de l'autre par procession. Mais leur formule a pour but de montrer que *l'Esprit provient par le Fils*, ἀλλ' ἵνα τὸ δι' αὐτοῦ προίεναι δηλώσωσι, et d'établir par là-même la conjonction et la complète indifférence de substance..... Suivant votre avis, j'ai exhorté les Romains à expliquer leurs formules pour éviter les pièges d'adversaires rusés. Mais la coutume en est trop répandue pour que notre avertissement ait quelque chance d'être pris en considération.

D'ailleurs, il n'est guère possible qu'ils puissent dans une langue étrangère rendre exactement leur pensée comme dans leur langue naturelle. Il en est de même chez nous. Mais l'expérience des calomnies les obligera certainement à prendre des précautions (1).

Le pape Zacharie était à même de comprendre l'importance du conseil donné par saint Maxime aux Occidentaux. C'est

(1) *Vaticanus* 1666, fol. 81 au verso.

(2) *P. L.*, t. LXXV, col. 225.

(3) *P. L.*, t. CXXVIII, col. 1060.

(1) *P. G.*, t. XCI, col. 134-135.

pourquoi il s'y conforma dans sa traduction des *Dialogues*. Il savait, en effet, que ce n'était pas la formule alexandrine *ex Patre Filioque*, chère à Didyme, à saint Epiphane et à saint Cyrille et devenue classique en Occident à partir de saint Augustin, mais bien la formule *ex Patre per Filium* affectionnée des Pères cappadociens, qui avait prévalu en Orient. Peut-être même avait-il lu la *Foi orthodoxe* du Damascène, son contemporain, qui, dans son exposé du dogme trinitaire, suit pas à pas saint Grégoire de Nazianze et fait, au sujet de la procession du Saint-Esprit, la déclaration suivante :

Nous ne disons pas que l'Esprit tire son origine du Fils, mais nous le nommons Esprit du Fils..... Il est l'Esprit du Fils, non pas comme d'un principe originaire, mais en tant que par lui il procède du Père, car le seul principe est le Père (1).

Pour saint Maxime, saint Jean Damascène et les Grecs en général, le mot « αἰτία » avait un sens qui ne pouvait s'appliquer qu'au Père. Il signifiait *principe* au sens strict du mot, c'est-à-dire principe qui lui-même n'a pas de principe, principe originaire, primordial, αἰτία προκαταρκτική, comme disent quelquefois les Pères Grecs. Un principe qui a lui-même un principe, disait Aristote, ne mérite pas ce nom. Il est évident que, si l'on se place à ce point de vue, on ne peut pas dire que le Fils est l'αἰτία du Saint-Esprit, puisque lui-même a un principe qui est le Père, de qui il tient tout ce qu'il a, même la *virtu spiratrice*. Saint Augustin avait bien saisi cette nuance, et tout en affirmant la procession *ab utroque*, il déclarait que le Saint-Esprit *procedait originairement du Père seul* :

Non frustra in hac Trinitate, non dicitur Verbum Dei nisi Filius, nec Donum Dei nisi Spiritus Sanctus, nec de quo genitum est Verbum et de quo procedit principaliter Spiritus sanctus nisi Deus Pater. Ideo autem addidi *principaliter*,

(1) Ἐκ τοῦ Υἱοῦ δὲ τὸ Πνεῦμα οὐ λέγομεν, Πνεῦμα δὲ Υἱοῦ ὀνομάζομεν..... Καὶ Υἱοῦ δὲ Πνεῦμα, οὐχ ὡς ἐξ αὐτοῦ. ἀλλ' ὡς δι' αὐτοῦ ἐκ τοῦ Πατρὸς ἐκπορευόμενον· μόνος γὰρ αἴτιος ὁ Πατήρ, P. G., t. XCIV, col. 832, 849.

quia et de Filio Spiritus sanctus procedere reperitur. Sed hoc quoque illi Pater dedit (1).

Ce qui vient d'être dit du mot αἰτία s'applique aussi à la préposition « ἐκ ». Comme elle marque par elle-même le point de départ, l'origine, on en était venu peu à peu en Orient à la réserver au Père, source de toute la divinité (πρωταίξις θεότης). On n'ignore pas, en effet, que, d'après le point de vue des Pères cappadociens, le mouvement de la vie divine, ὁρμητὴ θεία, est représenté comme partant du Père, passant par le Fils, et *par lui et en lui* se terminant au Saint-Esprit. Comme on l'a si bien dit, le diagramme imaginaire de cette conception est une ligne droite à trois nœuds : au point de départ se trouve le Père, au milieu le Fils, à l'extrémité le Saint-Esprit. « Le Saint-Esprit, dit saint Basile, est *conjoint par un seul Fils à un seul Père*, et par soi-même il complète l'adorable et bienheureuse Trinité » (2).

— *Un seul Dieu, du Père, par le Fils, au grand Esprit*, ajoute saint Grégoire de Nazianze (3) et saint Grégoire de Nysse nous parle de procession *immédiate* (la génération du Fils) et de procession *médiate* (la production du Saint-Esprit ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ) (4).

Le verbe « ἐκπορευέσθαι » renfermant la préposition « ἐκ », était le terme technique qui traduisait le *procedere principaliter* de saint Augustin et qui, par conséquent, ne pouvait marquer que la relation entre le Père et le Saint-Esprit. Il ne correspondait point au simple *procedere* des Latins.

C'est ce qu'avait bien saisi saint Maxime et ce qui a échappé à la plupart des polémistes du moyen âge. Les théologiens latins ne connaissaient pas suffisamment les Pères orientaux pour apercevoir cette nuance. Les théologiens grecs ignoraient

(1) *De Trinitate*, l. XV, c. xvii, § 29, P. L., t. XLII col. 1081.

(2) Δι' ἑνὸς Υἱοῦ τῷ ἐνὶ Πατρὶ συναπτόμενον. *De Spirit. Sancto*, c. xliii, P. G., t. XXXII, col. 152.

(3) Εἰς Θεὸς, ἐκ Γενέταο δι' Υἱοῦ εἰς μέγα Πνεῦμα. *Carm. Theolog.*, P. G., t. XXXVII, col. 632.

(4) Τὸ μὲν προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου τὸ δὲ διὰ τοῦ προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου. *Lettre à Ablabius*, P. G., XLV, col. 133.

encore plus la terminologie latine et ne pouvaient se plier au point de vue de saint Cyrille et de saint Augustin. Il fallait une connaissance approfondie des deux théologies pour voir comment, en exprimant le même dogme, on l'envisageait de part et d'autre, à un point de vue différent qui se traduisait par des formules divergentes. Personne n'a mieux que Bessarion expliqué ces formules et montré comment, loin de se contredire, elles se complètent mutuellement :

Le Père et le Fils, dit-il, produisent le Saint-Esprit *également et semblablement*, et non pas l'un plus parfaitement, l'autre imparfaitement, ce qui serait contraire à la foi.... Mais s'il y a suprême égalité de vertu productrice, il y a aussi *ordre suprême*, puisque tout ce qu'a le Fils il le tient du Père, même la vertu de produire le Saint-Esprit.... La préposition « ἐκ » est bien choisie pour exprimer l'identité de vertu et d'opération, mais n'instruit en rien sur l'ordre.... Au contraire, la préposition « διὰ » fait connaître l'ordre dans les deux coopérateurs, mais ne peut me renseigner sur l'égalité de coopération.... Parmi les saints, la plupart des Orientaux ont surtout visé l'ordre, et la plupart des Occidentaux s'en sont tenus à l'égalité. Voilà pourquoi les Occidentaux, préoccupés de l'égalité et de l'identité, se servent toujours de la préposition « ἐκ », tandis que les Orientaux, parmi lesquels le divin Damascène, s'attachant surtout à l'ordre, emploient plutôt la préposition « διὰ » et rarement la préposition « ἐκ ». Les deux enseignements ne sont pas contraires l'un à l'autre, mais expriment des concepts différents par des mots différents. Ajoutons que dans la langue grecque, ἐκ signifie la cause primordiale, τὴν προκατακτικὴν αἰτίαν. Or, on ne doit pas dire que le Fils est une telle cause, soit dans la création du monde, soit dans la procession du Saint-Esprit : aussi les Pères ont évité d'appliquer au Fils la préposition « ἐκ » (1).

Ces nuances que Bessarion saisissait si bien au xv^e siècle, le pape Zacharie, *græco latinoque sermone doctissimus*, les

(1) *De Processione Spiritus Sancti*, P. G., t. CLXI, col. 396 et suiv. J'emprunte la traduction de ce passage au P. de Régnon : *La Dogmatique grecque du Saint-Esprit*. Paris, 1898, p. 200 et suiv.

avait présentes à l'esprit au VIII^e, lorsqu'il traduisait en grec et pour les Grecs le texte des *Dialogues*. Voilà pourquoi il écarta à *desssein* la formule « Τὸ Πνεῦμα προέρχεται (ou ἐκπορεύεται) ἐκ τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ ». Il ne dit point non plus : « Τὸ Πνεῦμα προέρχεται ἐκ τοῦ Πατρὸς διὰ τοῦ Υἱοῦ », mais il choisit une formule équivalente à celle-ci pour le fond et ayant sur elle l'avantage de mieux s'adapter au contexte. Il dit : Τὸ Πνεῦμα ἐκ τοῦ Πατρὸς προέρχεται καὶ ἐν τῷ Υἱῷ διαμένει.

Je dis que le « ἐν τῷ Υἱῷ διαμένει » est équivalent pour le fond au διὰ τοῦ Υἱοῦ. Il suffit, pour s'en apercevoir, de se placer au point de vue de la conception grecque. Le diagramme en ligne droite met, en effet, le Saint-Esprit plus près du Fils que du Père. Il en résulte une immanence spéciale du Saint-Esprit dans le Fils. Le Saint-Esprit, disent les Pères grecs, est le bout, τέλος, le complément, πλήρωμα, de la Trinité. Le mouvement de la vie divine s'arrête à lui : il ne va pas plus loin, et Lui reste uni, attaché au Fils, *demeure, se repose dans le Fils*. Le Fils le tient en lui et tourne vers nous cette image de lui-même :

Le Fils est l'image du Père et l'Esprit celle du Fils (1).

L'Esprit est uni au Fils comme le Fils est uni au Père (2).

L'Esprit est inséparable du Fils comme le Fils est inséparable du Père. La vérité elle-même en témoigne lorsqu'elle dit : *mittam vobis Paraclitum Spiritum Veritatis qui a Patre procedit, quem mundus non potest accipere* : le monde, c'est-à-dire ceux qui nient que l'Esprit soit du Père dans le Fils, οἱ ἀρνούμενοι αὐτὸ ἐκ τοῦ Πατρὸς ἐν τῷ Υἱῷ (3).

Voilà la formule même du pape Zacharie sous la plume de saint Athanase. On la retrouve d'ailleurs dans presque tous les

(1) Εἰκόνη τοῦ Πατρὸς ἡ Υἱός, καὶ τοῦ Υἱοῦ τὸ Πνεῦμα. S. DAMASCÈNE, *Foi orthodoxe*, I, I^o, 13, P. G., t. XCIV, col. 856.

(2) Ἕνωμένον τῷ Υἱῷ, ὡς ὁ Υἱὸς ἦν ὡς τῷ Πατρί. S. ATHANASE, *Lettre I à Sérapion*, 31, P. G., t. XXXI, col. 601.

(3) *Ibid.*, col. 608.

Pères grecs. Didyme l'Aveugle, qui paraît être le premier à avoir employé la formule *ab utroque*, déclare qu'on ne peut supposer que les trois personnes ne règnent pas simultanément,

Puisque le Père demeure dans le Fils et le Fils dans le Père, et puisque l'Esprit procède du Père et demeure chez le Fils d'une manière divine (1).

Saint Cyrille d'Alexandrie, qui affirme si explicitement et si fréquemment la procession ἐξ Υἱοῦ, mentionne non moins souvent l'immanence du Saint-Esprit dans le Fils, comme s'il craignait, dit le P. de Régnon, que la première expression n'altérât l'union spéciale du Fils et du Saint-Esprit. L'Esprit, répète-t-il souvent, procède du Fils, ἐξ Υἱοῦ, mais il se hâte d'ajouter : « Il demeure en lui, ἐν αὐτῷ μένει. » (2)

Le contemporain de saint Zacharie, saint Jean Damascène, affectionne particulièrement la formule de la traduction des *Dialogues*. Il la répète plusieurs fois en quelques pages :

Le Saint-Esprit est Dieu, puissance sanctificatrice et subsistante, qui procède du Père sans séparation et qui *se repose* dans le Fils (1).

Nous croyons en un seul Esprit-Saint, Seigneur et vivificateur, qui *procède du Père et qui se repose dans le Fils* (2).

De ces explications et de la confrontation de ces textes, il ressort clairement que le pape Zacharie a fait preuve à la fois et de beaucoup de science et de beaucoup de prudence (*suo prudentissimo studio*) en traduisant comme l'on sait le passage des *Dialogues* relatif à la procession du Saint-Esprit. La prudence, d'ailleurs, ne lui a pas fait trahir l'original, puisque *in Filio manet* équivaut à *per Filium procedit*, et que *per Filium* ne diffère pas pour le fond de *a Filio*.

Quant aux interpolations, le présent travail confirme ce qu'en disent les critiques avisés, qu'elles ne doivent point se supposer, mais se prouver.

Constantinople,

M. JUGIE.

MELETIOS SYRIGOS, SA VIE & SES ŒUVRES

(Suite.)

NAISSANCE ET ANNÉES D'ÉTUDES

Nous en avons fini avec la description de nos manuscrits (3); hâtons-nous de mettre à profit les nombreux renseignements qu'ils renferment sur la vie et les œuvres de Meletios Syrigos.

Syrigos, on le sait par ailleurs (4),

naquit dans l'île de Crète et dans la ville de Candie en 1586. Son nom de baptême, disent divers auteurs (3), était Marc. Quant à son nom de famille, la Crète du xvi^e siècle le connaissait avantagement comme porté par des Latins très attachés au catholicisme. Ainsi que Legrand l'a fait observer (4), trois évêques au moins

(1) Το Πνεῦμα ἐκπορεύεται παρὰ τοῦ Πατρὸς καὶ μένει παρὰ τῷ Υἱῷ θεϊκῶς, *De Trinitate*. I. I, cap. 31, P. G., t. XXIX, col. 425.

(2) T. DE RÉGNON, *Études sur la Sainte Trinité*, t. IV, Étude XXII, c. IV : *Le Saint-Esprit et le Fils*, p. 146. On trouvera dans ce chapitre plusieurs autres textes.

(3) Voir *Echos d'Orient*, sept. 1908, p. 264.

(4) Dosithée, *Bibés*.

(1) Θεὸς καὶ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιόν ἐστι, δύναμις ἀγία-στικὴ, ἐνυπόστατος, ἐκ τοῦ Πατρὸς ἀδιστάτως ἐκπορευομένη, καὶ ἐν Υἱῷ ἀναπαυομένη, *De Fid. orthod.*, I. I, c. XIII, P. G., t. XCIV, col. 857.

(2) *De Fid. orthod.*, I. I, c. VIII, *Ibid.*, col. 821.

(3) COMNÈNE PAPADOPOULI, *Historia gymnasii Patavini*, t. II, p. 309; G. ZABIRAS, *Ἑλληνοκτονία θεατρῶν*, p. 446; etc.

(4) *Bibliographie hellénique du XVII^e siècle*, t. V, p. 220 et 221.